RÉSUMÉ DU FORUM DE DISCUSSION SUR LA COVID-19 DE LONGUE DURÉE

Le 8 juin 2022, l'ACE a organisé un forum de discussion bilingue d'une heure sur la COVID-19 de longue durée afin de nouer le dialogue avec des ergothérapeutes d'un bout à l'autre du Canada dans une discussion sur leurs expériences avec la COVID-19 de longue durée dans la pratique. Les 34 participants représentaient toutes les provinces et tous les territoires canadiens, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Veuillez noter que le résumé ci-dessous est basé sur les expériences des participants présents et inclut les connaissances et les expériences sur la COVID-19 de longue durée en juin 2022.

QU'AVONS-NOUS APPRIS?

Première question : Que font les différentes provinces/territoires en ce qui concerne la COVID-19 de longue durée?

- Il existe un nombre limité de programmes et de services en matière de soins de longue durée au Canada. Certains services ont été décrits comme étant fragmentés et manquant une approche de soins coordonnés.
- En Colombie-Britannique, l'ergothérapie a été identifiée comme une profession prioritaire à inclure dans les cliniques pour le rétablissement après la COVID-19.

Deuxième question : Compte tenu des données probantes actuelles sur la COVID-19 de longue durée, quels sont les défis auxquels vous êtes confrontés?

<table>
<tr><th>Diagnostic et traitement</th><th>Financement</th></tr>
<tr><td rowspan="4">Il y a un manque de reconnaissance de la COVID-19 de longue durée comme une maladie et une condition permanente.

Des lignes directrices et des protocoles de pratique fondés sur les données probantes sont nécessaires. Les données probantes actuelles soutiennent l'inclusion d'ergothérapeutes dans les équipes traitant la COVID-19 de longue durée.

Les approches traditionnelles de l'ergothérapie (par exemple, les programmes de renforcement du travail) peuvent être contre-indiquées. Par exemple, l'approche arrêt, repos, rythme peut être une approche plus sécuritaire lorsqu'on cherche à réduire l'inconfort après l'exercice.</td><td>Des ressources financières sont nécessaires pour que les clients aient accès à des services et à un soutien individualisés afin de maintenir leur participation à des occupations significatives, par exemple pour les AVQ, la garde des enfants, l'emploi, etc.</td></tr>
<tr><th>Mesures d'adaptation</th></tr>
<tr><td>Les employeurs ont besoin de renseignements actualisés sur l'impact fonctionnel des symptômes (en particulier ceux liés à la fatigue) pour soutenir les mesures d'adaptation au travail.</td></tr>
<tr><th>Partage et transfert de connaissances</th></tr>
<tr><td>Les professionnels de la santé et les prestataires de services doivent avoir accès aux informations et aux données probantes les plus récentes pour planifier les traitements et mettre en œuvre les programmes.</td></tr>
</table>

Troisième question : Quels sont vos besoins actuels?

- Des données/renseignements robustes sur la COVID-19 de longue durée sont nécessaires à des fins de défense des droits et des intérêts.
- Des ressources - L'ACE continuera d'actualiser la page Web de ressources pour la COVID-19 à mesure que de nouveaux renseignements et de nouvelles données probantes seront disponibles.
- Ajouter maladie ou fatigue post-virale comme option dans la section Domaine de pratique dans le profil des ergothérapeutes de l'ACE.
- Du soutien pour participer à des campagnes d'écriture de lettres aux députés fédéraux et provinciaux afin de plaider pour des ressources et du financement (ressources de défense des droits et des intérêts de l'ACE).
- Avoir accès à des renseignements concernant les formulaires de crédit d'impôt pour les personnes handicapées pour les clients (CAOT-ACE Guide à l'intention des ergothérapeutes sur le crédit d'impôt pour les personnes handicapées).

CAOT - ACE